



# S.N.E.T.A.P.-F.S.U.

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

---

Paris le 01 juin 2022

Madame la Directrice Générale,

Alors que la période des examens de fin d'année a commencé depuis plusieurs jours, de nombreux.euses agent.es nous signalent des difficultés de différents ordres en lien avec leur convocation. Pour une partie d'entre elles une intervention urgente de votre part est nécessaire.

**Point 1 : des examens 2020 et 2021 non encore rémunérés !**

Un certain nombre d'[enseignant.es](http://enseignant.es) nous rappellent d'abord qu'ils/elles n'ont toujours pas été rémunéré.es de leur participation aux examens 2020 ou/et 2021.

**Ces retards de paiement doivent être réglés sans délai.**

**Point 2 : des convocations pour une surveillance non stop de 8h à 18h !**

Des collègues nous alertent après avoir reçu des convocations de 8h à 13h et de 13h à 18h, sur la même journée. Il semblerait que cela concerne plus particulièrement les convocations de la MIREX de Bretagne.

**Une vigilance dans l'envoi des convocations est indispensable, au risque de dysfonctionnement des jurys.**

**Point 3 : l'avance de frais pour les examens**

Dans un contexte de très forte augmentation des prix et particulièrement des énergies, de très nombreux personnels nous interrogent sur les avances de frais qu'ils/elles peuvent être amené à faire pour se rendre dans les jurys d'examens et y participer.

Si les textes réglementaires existent bien et prévoient des avances de frais, nous constatons une mise en pratique très variable, voire un refus de ces avances, selon les régions et les MIREX. **Une intervention et un rappel aux règles en vigueur de votre part en direction des DRAAF et MIREX s'impose donc et ceci dès aujourd'hui, afin de généraliser le dispositif d'avance de frais.**

Enfin nous profitons de ce courrier pour vous rappeler notre intervention concernant la question des frais examens engagés par les familles (essence, parfois hébergement, transport en commun ou covoiturage parfois impossible) et des choix de lieu d'examens, resté sans réponses à ce jour.

Au delà des réponses urgentes que nous attendons de votre part, **une concertation sur l'organisation des examens et le travail des MIREX est nécessaire à la rentrée 2022.**

Cordialement

Olivier BLEUNVEN  
Secrétaire Général Adjoint SNETAP-FSU  
Secteur Pédagogie Vie scolaire

